

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-1845

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 13

I. – Rédiger ainsi le début de l’alinéa 50 :

« Pour l’application du 1 du présent V, ne sont pas non plus inclus les intérêts... *(le reste sans changement)*. »

II. – En conséquence, procéder à la même substitution au début de l’alinéa 82.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.